

# PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE

Le jeudi 7 juin 2018 à 18 h 00

Salle polyvalente élémentaire  
Groupe scolaire Elias Canetti

Circonscription IEN  
STRASBOURG 4

ECOLE PRIMAIRE  
GROUPE SCOLAIRE  
ELIAS CANETTI

Affaire suivie par  
M. SCHMIDT Florian  
Téléphone  
0388003055

Courriel

ce.0672044H@ac-  
strasbourg.fr

Adresse

9 RUE DU GENERAL DE  
GAULLE  
67380  
LINGOLSHEIM

## DÉBUT DU CONSEIL À : 18 h 02

### Membres présents

Parents élus : M<sup>mes</sup> BISCH, CAGNARD, CAMARA, DESTOUCHES, GOTTE, GUILLAUME & GUYOT

MM. DELARCHAND & KREMSER

Équipe enseignante : M<sup>mes</sup> AYADI, BARAT, COLOMBAIN, DAHL-MANN, DIENER, GUYON, JOST, KOLLI, MASSON, MELLOTT, MILOT, PORT-DESCHLER, PUERINI, ROESSEL & SORICE-SPEISSER

MM. BAGHDADI, BITTMANN, KAISER, LAURENT, SCHMIDT & WANTZ

Représentants de la Mairie : M<sup>me</sup> FORT & M. SASSI

### Membres excusés

Parents : M<sup>mes</sup> MATTEI, PFISTER, STEINMANN & M. KUPPELIN

Enseignants : M<sup>mes</sup> DULAU, LEMBLE, OERTLIN, OSWALD, OZTOSUN, PETER, STICOTTI & M. WICKERSHEIMER

Maire : M. BUR

### Autres membres absents

Équipe enseignante : M<sup>me</sup> HASSIBOUT

Parents élus : M<sup>mes</sup> DAOUD, HOUAMDI, KHANNOUSS, KHASSIEVA, LUZET, OLIVIER, TANER VERHEYE, WAGNER & M. MALAGOUENE

### Invités présents

M<sup>mes</sup> NERCHER (*représentante des ATSEM*) & CHAPART

### Invités absents

M<sup>mes</sup> AINOUS, ALONGI, CEBROWSKI, CUSKUN, DAUCHART, DELVAL, DUBUS, IFFER, MULLER, NERCHER, PIERRON, SCHAUB, SPECK, TALIB & WEINGAND

MM. EL ATYAOU, BLUMENROEDER, FRINDEL, GLASSER, HAUMESSER, HORAND, LOTT, MOLINES, POGNON & REITER

À PARAPHER :

## ADOPTION DU P.V. DU PRECEDENT CONSEIL D'ECOLE

Erratum : Mmes Charradi & Steinmann étaient présentes, et Mme Luzet excusée. Ces corrections faites, le P.V. est adopté à l'unanimité.

### BILAN DE L'ANNÉE

- absentéisme et assiduité

En moyenne, 25 ½ journées d'absence par enfant sur l'année. Gros distingo entre maternelle (45) et élémentaire (11). 16 enfants signalés pour absentéisme injustifié récurrent dont 10 avec courrier du DASEN.

6,8 retards par jour dans l'école qui représentent un cumul de 281 h. 1 retard, c'est en moyenne 16 minutes de classe de perdues. Du côté élémentaire, 80 élèves n'ont encore jamais été en retard, 64 de 1 à 3 fois, et 89 plus de 3 fois.

- sorties

63 à ce jour (41 de proximité, 22 + loin).

- autres points

40 intervenants extérieurs sont venus dans l'école, sans compter Lire & Faire Lire et les actions É.P.S. coordonnées par l'Éducation nationale.

Équipes éducatives : 24 en tout dont 7 encore à venir, + 9 É.S.S. (situations de handicap à suivre).

1 accident scolaire, 1 A.T., 4 faits établissement (signalement des incidents scolaires au Ministère).

L'accueil de la filière bilingue est positif, les conflits constatés en début d'année se sont tassés, la filière bilingue est tout à fait intégrée dans l'école.

### SECURITE

En ce qui concerne l'application stricte du plan Vigipirate & de l'accès à l'école (interphone, portes ouvertes, verrous bloqués manuellement), quelques soucis techniques tout d'abord ponctuels puis devenus constants ont lieu. Cela a été signalé à la mairie, mais n'a pas été réparé. Le service technique de la mairie prend cela très au sérieux mais n'a pas la compétence pour intervenir sur ce système. La société privée chargée du contrat n'a pas réagi jusque-là, malgré plusieurs relances.

Malgré une consigne connue et appliquée par la plupart du personnel, il arrive encore souvent que des portes soient bloquées en position ouvertes (loquet ouvert), ou que le portail de la cour élémentaire ne soit pas fermé. Il arrive donc que des personnes se présentent au bureau de M. le directeur sans avoir eu besoin de sonner. Ce n'est pas normal et est regrettable, mais nous ne pouvons rectifier cela que si nous voyons sur le fait quelqu'un ne pas respecter cette règle.

Une représentante de parents d'élèves demande comment les enfants en retard peuvent-ils entrer si l'interphone ne fonctionne pas. Le directeur répond que, entre 8 h 30 et 8 h 45, lui, Sylvain et Valentine s'efforcent de garder leurs yeux sur le portail. Lorsqu'il sera réparé, même sans secrétaire (cas possible en septembre prochain), le directeur peut régler le volume à fond et entendre l'interphone où qu'il se trouve dans l'école. Il arrive également que des enfants ne trouvent pas où appuyer, charge alors aux parents de veiller à ce que leur enfant sache sonner s'il va seul à l'école.

- registre S.S.T.

Il s'agit d'un document obligatoire dans tous les lieux de travail, qui est accessible non seulement à tout le personnel travaillant dans l'école, mais également aux parents d'élèves, pour signaler tout dysfonctionnement mettant en péril la sécurité des usagers. Ce document est numérique et accessible à tous sur le site internet de l'école : <http://www.ec-hirondelles-lingolsheim.ac-strasbourg.fr/registre-sante-et-securite-au-travail/>

### FINANCES

- approbation des montants de la participation volontaire

Il s'agit de la somme (indicative) demandée pour financer la coopérative de l'école à la rentrée prochaine. Les montants proposés seront les mêmes que cette année : 20 € en maternelle (approuvé à l'unanimité) et 12 € à l'élémentaire, compte tenu qu'il y a également des fournitures scolaires à acheter ainsi que des fichiers (approuvé à l'unanimité).

- désignation des commissaires aux comptes

Une fois dans l'année les commissaires aux comptes vérifient la comptabilité des deux coopératives scolaires (peu de temps après la rentrée). Les membres actuels sont les seuls candidats à leur propre succession pour les enseignants, comme pour les parents : il s'agira donc de nouveau de T. Bittmann et V. Ayadi ainsi que M<sup>mes</sup> Bisch et Cagnard.

- reconduction de la dotation exceptionnelle mairie

La municipalité vote chaque année une participation aux sorties scolaires des enfants de la commune (6 € ces dernières années). Si l'on justifie d'autant d'un coût total de sorties supérieur ou égal au nombre d'élèves dans notre effectif fois 6 €, l'école perçoit cette dotation. C'est M. le directeur effectue cette demande, en général cela est fait au premier conseil d'école.

En ce qui concerne les élèves bilingues, ayant passé la première moitié de l'année 2017 dans une autre école, il avait été annoncé au troisième conseil d'école de l'année 2016-2017 des Primevères que la moitié de cette subvention sera donnée à chaque école. Cette subvention a-t-elle été effectivement versée à l'école Canetti ? M. Sassi va vérifier.

## FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Il était question d'étaler les festivités sur la semaine, on a finalement décidé d'arrêter une seule date : le mardi 26 juin. Un spectacle collectif de l'école maternelle sera présenté, ainsi qu'un spectacle à l'école élémentaire, où les différentes classes passeront individuellement et collectivement. Deux représentations de chaque spectacle seront organisées : à 15 h et à 17 h. Le spectacle aura lieu à l'Albatros pour la maternelle (ainsi que la semaine qui précède pour l'installation et les répétitions) et dans la cour de l'école pour l'élémentaire si le temps le permet. En cas de mauvais temps, il n'y aura probablement pas de représentation pour l'élémentaire.

Les spectacles dureront environ 1 h 30 pour l'élémentaire et 1 h 15 pour la maternelle.

M. Kaiser annonce qu'il y aura deux représentations qui se suivent, afin que tous les parents puissent assister au spectacle. Les enfants de maternelle resteront donc sous la responsabilité des enseignants jusqu'à la fin de la deuxième performance, exceptionnellement. Une personne filmera le spectacle, donc il sera demandé aux parents de ne pas bouger, ni filmer.

Un système de tickets sera utilisé afin de bien répartir les parents entre les deux spectacles.

M<sup>me</sup> Gotte : Y aura-t-il des jeux organisés entre les deux spectacles ?

M. Kaiser : une journée de jeux est organisée en fin d'année, par les élémentaires et sans les parents.

Un projet barbecue a été envisagé, cela a l'air très compliqué à mettre en place, malgré le nombre de volontaires. L'éventuel stand ne pourrait pas avoir plus de 3-4 parents en même temps (16 volontaires disponibles en tout).

M. Kremser propose d'apporter son barbecue à gaz, avec une pré-cuisson des saucisses. Dans ce contexte, selon lui, 4 personnes suffisent. M<sup>me</sup> Gotte insiste. Selon M<sup>me</sup> Port-Deschler, c'était plus facile dans une plus petite école, mais l'école grossissant, les barbecues devenaient de plus en plus compliqués, jusqu'à qu'il soit décidé de ne plus en organiser.

M<sup>me</sup> Gotte demande à ce que l'école transmette un mot aux parents, parce qu'elle estime que davantage de parents seraient volontaires pour aider s'ils étaient tous prévenus par l'école, les parents élus n'ayant pas la possibilité de contacter tout le monde. Le personnel de l'école ne peut s'engager à cela, mais en revanche le directeur transmettra désormais en début d'année à l'A.P.É. la liste des coordonnées des parents en ayant donné l'autorisation (soit une immense majorité). Si ce n'est fait au moment des élections de représentants de parents d'élèves, l'association ne devra pas hésiter à le relancer : c'est une opération réalisable en quelques clics.

M. le directeur s'engage à envisager quelque chose de plus grand l'année prochaine, M. Kremser demande à ce qu'on s'en occupe six mois à l'avance d'une part, qu'on programme la kermesse un samedi d'autre part.

M. Kaiser répond que les élèves ne viendront pas nécessairement un samedi, étant donné qu'il n'y a plus d'obligation scolaire pour les enfants, il est donc difficile de mettre en place un spectacle.

Les parents se demandent si l'on a déjà communiqué auprès des parents d'élèves que les enfants resteront jusqu'à 18 h 15. La réponse est non, un mot suivra, le plus rapidement possible.

M. le directeur sera en formation durant 3 semaines, donc pas présent sur le site scolaire, il sera difficile pour lui de mener d'amples projets.

**En conséquence, il semble plus judicieux à l'équipe enseignante, à l'unanimité, de laisser tomber le barbecue pour cette année. Les gâteaux et boissons, en terme de bénéfices, devraient rapporter autant.**

À PARAPHER :

M<sup>me</sup> Bisch suggère de faire un pique-nique avec les enfants le midi, lors de la journée jeux, sans les parents, pour qu'il s'agisse vraiment d'une journée que pour les enfants.

M<sup>me</sup> Gotte demande à ce qu'un parent soit présent au comité des fêtes, dès le début de l'année scolaire.

M<sup>me</sup> Guillaume conseille de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de gâteaux pour tout le monde. M<sup>me</sup> Gotte suggère qu'une distribution de gâteaux soit offerte aux enfants participants au spectacle. M<sup>me</sup> Barat raconte que cela a déjà été fait une fois, et que le résultat était extrêmement négatif, ils ont tout pris, il y en avait de partout, et beaucoup de gâchis. M<sup>me</sup> Kolli pense qu'il s'agit d'une perte de recettes. L'idée est retenue, M<sup>me</sup> Gott demande un vote, le comité des fêtes en décidera.

M<sup>me</sup> Guillaume doit-elle acheter des glaçons aromatisés à sucer ? À conclure ailleurs, avec le comité des fêtes plutôt.

## RENTRÉE

- horaires

C'est le changement principal : l'école ouvrira ses portes à 7 h 50, en élémentaire jusqu'à 8 h et en maternelle jusqu'à 8 h 20 ; les enfants de maternelle pourront être récupérés entre 11 h 25 et 11 h 30, heure de sortie de ceux de l'élémentaire, la demi-journée ne pouvant durer plus de 3 h 30. L'après-midi, l'école rouvre ses portes à 13 h 35, et les referme à 13 h 45. L'école terminera à 16 h 15, les maternelles pouvant être cherchés à partir de 16 h 10.

Il n'y aura plus de garderie le matin, l'A.P.C. et la garderie du soir resteront proposées.

- date et échelonnement P.S.

La rentrée scolaire a lieu le lundi 3 septembre en maternelle et élémentaire, sauf pour les petites sections, léger échelonnement, ils rentrent le mardi 4 septembre, ce qui permet aux M.S. et G.S. de reprendre leurs marques avant l'arrivée des nouveaux petits. L'Inspecteur a donné son accord pour cela, sous réserve qu'aucune circulaire ne vienne d'ici là l'interdire.

Côté élémentaire, le premier jour, en C.P., les parents peuvent accompagner leur enfant en classe, quelques minutes, pas toute la matinée. En maternelle, la règle générale est que les parents vont jusqu'à la porte de la classe, mais n'y entrent pas. Attention, les parents ne peuvent laisser leurs enfants dans le couloir, et doivent l'amener jusqu'à la porte.

Sylvain et Valentine sont des volontaires en services civiques, ils partent à la fin de l'année scolaire, mais le directeur ne peut en engager de nouveau avant le 9 juillet au mieux (date de la circulaire), donc il sera probablement seul pour la rentrée à gérer la partie administrative.

- équipe pédagogique

Certains enseignants vont quitter l'école, pour diverses raisons : M<sup>me</sup> Mellot (fermeture de classe), M<sup>mes</sup> Ostwald & Dulau (M<sup>me</sup> Wagner revient et ces deux remplaçantes ont obtenu des postes dans d'autres circonscriptions), M<sup>me</sup> Puerini (officiellement ZIL assurant la classe des C.É. 2 bilingues depuis le début de l'année, reprend donc son poste de ZIL), M<sup>me</sup> Colombain (peu de chances d'obtenir un poste).

Quelques incertitudes subsistent à propos de M<sup>mes</sup> Oertlin (U.P.E.2A. : faute de besoin, cette classe ne sera probablement pas reconduite à la rentrée, son poste n'est pas supprimé, mais redéployé ailleurs).

En ce qui concerne le bilingue, Mme Diener devrait rester après que son poste a été supprimé par erreur. En élémentaire, les enseignants restent en C.P.-C.É. 1. En ce qui concerne les C.É. 2, C.M. 1 et C.M. 2, l'Inspection nous a entendu, à voir si effectivement des enseignants sont disponibles. Le poste de C.É. 2 a été demandé (poste moitié français, moitié allemand), il ne peut donc pas ne pas être pourvu.

**Mise à jour le 18 juin 2018 : M<sup>mes</sup> Mauler et Hassibout, contractuelles, devraient quitter l'école et leurs postes être pourvus par deux professeurs des écoles spécialisés en allemand, chacun à mi-temps. Le C.É. 2 sera attribué à une enseignante titulaire bilingue, M<sup>me</sup> Kauffmann.**

Un dernier temps du mouvement aura lieu fin août, pour le moment est déjà nommé sur l'école la personne qui assurera le complément de M<sup>me</sup> Wagner (75%) : M<sup>me</sup> Buchmann, a priori le jeudi. Enfin, reste à connaître le nom de l'enseignant qui succèdera à M<sup>me</sup> Colombain en tant que binôme de M<sup>me</sup> Lemblé.

À PARAPHER :

Parmi les ATSEM : Elena Emmel, Cécile Llado, Betty Schaub et Samira Talib restent. Delphine Nercher a priori aussi. Nadia Laksir **reste aussi, confirmé le 18 juin**. Camille Cuskun part (puisque Elena reprend à plein temps), Lydia Weingand aussi.

- structure classes

Situation envisagée pour le moment, mais tout peut changer, donc M le directeur reste très prudent. Globalement les effectifs restent plus ou moins les mêmes. Il est nécessaire d'attendre au moins le 14 juin pour avoir plus d'informations. **Confirmation de cette structure le 18 juin.**

En maternelle monolingue, 5 classes avec une moyenne de 25 élèves par classe.

En maternelle bilingue, 3 classes avec une moyenne de 28 élèves par classe.

En élémentaire monolingue, 9 classes monolingues avec en moyenne 22 élèves par classe.

En élémentaire bilingue 5 classes, avec en moyenne 22 élèves par classe.

- bilinguisme

Une commission de dérogation est effectuée pour les admissions en bilingue, composée de M. Sassi, M<sup>me</sup> Bunner, M. Glasser, M<sup>me</sup> Fort et l'ensemble des directeurs de Lingolsheim.

M. Sassi prend la parole. En général, environ 30 demandes par an pour intégrer la classe de PS. Cette année 58 demandes, ce qui est très exceptionnel. À la date du 15 mars, après la rencontre du mois de février, environ 20 demandes. La date butoire était fixée au 30 avril : 41 demandes deux semaines avant, c'est au dernier moment qu'on est monté à 58 demandes.

Demandes examinées le 15 mai en commission, 33 demandes ont été acceptées. 3 h environ pour cela (avec d'abord étude des demandes de dérogation de secteur). Le lendemain, M. Sassi et Glasser ont revu les demandes, ils n'étaient pas satisfaits. Les enseignants du bilingue ont donc été conviés, mais peu de changements ont été effectués à cette nouvelle réunion, ce qui a confirmé que les choix, difficiles, avaient été les bons.

25 élèves sont restés sur le carreau, le maire a envoyé un courrier à l'Académie, demande approuvée par M. le directeur, les enseignantes ne sont pas contre, nous attendons donc la réponse de la D.S.D.É.N. pour une éventuelle ouverture. Certains parents ont appelé la mairie pour connaître les raisons de refus, les démarches auprès de l'Inspection académique ont été communiquées à ces parents. Il y a peu de chances que cela se produise cette année, mais le côté intéressant c'est que cela a ouvert la réflexion pour les années à venir. Mathématiquement, en comparaison aux communes de dimension équivalente, il serait normal qu'une seconde filière bilingue soit ouverte à Lingolsheim.

Seules 4 demandes venant d'autres communes ont été formulées, 2 ont été acceptées.

Serait-il envisageable d'ouvrir une classe pour ces 25 élèves l'année prochaine ? Peu de chances pour eux, mais plutôt pour de nouveaux petits.

- schultüte & St-Martin

M<sup>me</sup> Gotte, pour Yoyo-bilingo : idée de faire des Schultüte pour tous les C.P., bilingues et monolingues. Il s'agit d'une coutume allemande de recevoir une surprise le premier jour d'école avec des petits cadeaux scolaires. Environ 60 élèves seraient concernés.

Question à M<sup>me</sup> Roessel : serait-il possible de donner du papier un peu cartonné de l'école à Yoyo-bilingo, parce que le papier peint utilisé l'an passé n'était pas idéal (odeur de solvant...). Est-ce que quelqu'un est contre ? Il ne semblerait pas.

Nécessité de se coordonner entre M<sup>me</sup> Gotte et les enseignants de CP.

Pour la fête des Lanternes, le 16 novembre. Yoyo-bilingo se détache de l'école, se reposant sur l'aide de la ville et de l'Albatros comme l'année dernière. Les enseignants sont cependant les bienvenus pour participer et fabriquer des photophores avec les enfants.

L'association Yoyo-bilingo serait très intéresser pour collaborer avec le comité des fêtes. M. Baghdadi et Mme Barat tiennent à préciser que le comité des fêtes se limite à la fête de fin d'année et à la fête de l'école.

Possibilité de communiquer pour les classes bilingues les dates de réunion avec les parents pour qu'un membre de Yoyo bilingo puisse intervenir dans les classes et pas durant la réunion collective de plusieurs classes réunies, pour que les parents aient le temps de poser des questions ? La direction s'en chargera à la rentrée.

M. Kaiser demande à ce qu'en maternelle au moins la présentation soit effectuée tout de même en collectif, afin que les monolingues reçoivent les mêmes interventions.

À PARAPHER :

## POINTS DIVERS

Problèmes de stationnement : le parking du tram va être agrandi, et offre toujours des places libres à l'heure d'ouverture de l'école.

Précision sur les sorties scolaires : Il faudrait que la mairie soit informée des dates à l'avance, afin que les bus puissent se garer devant l'école. Les enseignants devront alors passer par M<sup>me</sup> Chapart, ou envoyer un mail directement à M<sup>me</sup> Bunner.

Question de M<sup>me</sup> Guyot : la bibliothèque pour les élémentaires ? C'est malheureusement toujours à l'abandon, Valentine a des projets de bibliothécaire, et souhaiterait nous aider. Le site du logiciel ne marche pas et l'enseignant chargé de cette mission n'arrive pas à joindre le fournisseur. M<sup>me</sup> Barat précise : c'est compliqué jusque-là pour plein de raisons, mais ça viendra, et à ce moment-là on aura besoin de parents pour la ranger.

Au Boulot à Vélo. Certains enseignants se sont déjà inscrits. Communication aux parents ? Lutter pour l'écologie en faisant du vélo, mais imprimer plein de papiers ? On préfère se contenter d'affiches et d'infos orales aux enfants.

Chantier : Les travaux touchent enfin à leurs fins, l'étanchéité extérieure est en passe d'être finie, si tout se passe bien, pendant les vacances d'été les travaux intérieurs seront réalisés. Nous pourrons enfin présenter à la rentrée une école à la hauteur de l'image que nous nous efforçons d'en donner.

Pour le chantier intérieur : tout le matériel des classes concernées devra être enlevé, M<sup>me</sup> Kolli demande à ce que des membres du personnel communal, en plus des ATSEM, soient spécialement envoyés pour participer au déplacement (aller et retour) de tout le matériel de classe à vider. M<sup>me</sup> Fort répond qu'il est déjà prévu que les ATSEM travaillent deux journées supplémentaires pour cela, mais selon M<sup>me</sup> Kolli cela n'est pas suffisant. Une décision ne peut être prise avant le passage de M. Lott, responsable du service technique de la Mairie. Cependant, M<sup>me</sup> Fort estime que le travail des ATSEM sera suffisant à ce moment-là.

Les ATSEM travailleront le samedi 30 juin (premier jour ajouté, le second étant fin août), donc il n'y aura plus aucun matériel dans les classes concernées la dernière semaine de classe.

Demande de subventions à l'A.P.É. : réponse favorablement aux deux demandes, l'A.P.É. s'engage à donner 500 € en élémentaire et autant en maternelle.

Matériel scolaire : certains parents s'interrogent sur les quantités figurants sur la liste de fournitures : parfois 15 tubes de colle, ou 12 feutres d'ardoise. Le directeur explique avoir partagé leur surprise à première vue, puis en se renseignant auprès de ses collègues a réalisé que c'était généralement nécessaire et même parfois insuffisant ! Le matériel « excédentaire » sert de réserve à l'enfant dont les parents l'ont acheté, il n'est en aucun cas mutualisé.

## FIN DU CONSEIL À : 20 h 03

**Président de séance**  
**Florian SCHMIDT**

**Secrétaire de séance**  
**Irina KOLLI**

**Secrétaire adjoint**  
**néant.**

À PARAPHER :